



IL Y A SOIXANTE ANS :

LA FIN DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

ET

LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

par Pierre MILÉO - CREAL76

docteur en histoire de l'Université de Rouen-Normandie
histoire sociale et contemporaine.



IL Y A SOIXANTE ANS : LA FIN DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS ET LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Nous commençons ici, une série de trois articles destinés à rappeler des événements qui ont eu lieu de 1945 à 1962, en Algérie et en France.

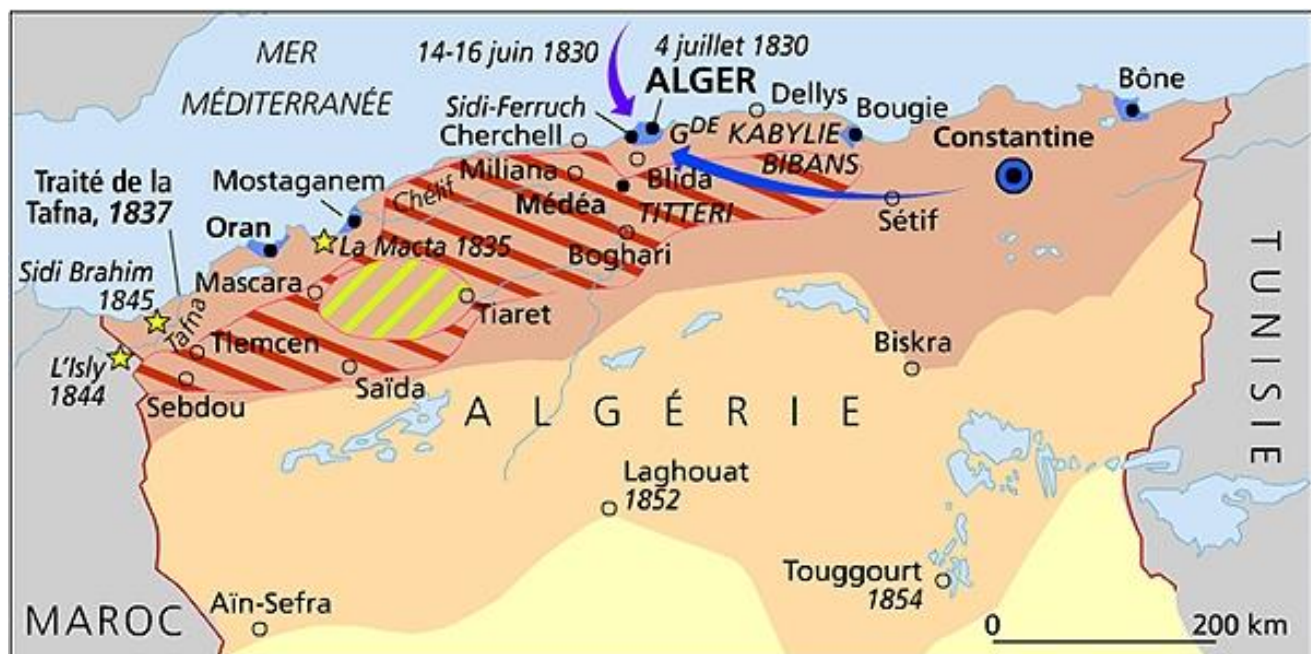
Ils ont, à leur époque, secoué certaines certitudes et visions du monde que les Français avaient acquises par leur éducation. Ces opinions entraient bien en contradiction totale avec certains de leurs principes démocratiques acquis au cours de leur enseignement républicain. Toutefois, la propagande colonialiste fondée sur l'apport des bienfaits de leur civilisation aux peuples colonisés les aidait à admettre leurs contradictions. La désinformation et l'absence de connaissances des réalités de la colonisation, masquée par des appellations ou des qualifications qui n'avaient








aucune matérialité sur le terrain, finissaient par écartier les derniers doutes. Les quelques opposants à ces politiques coloniales, aussi bien africains, qu'asiatiques ou européens, voire français, étaient durement combattus par les tenants du pouvoir qui les discréditaient au regard de leurs contemporains quand ils ne les éliminaient pas violemment, en dépit de toute justice. Quant aux populations autochtones des colonies, ne disposant d'aucune liberté démocratique ou coutumière, elles étaient soumises à tous les bons vouloirs du colonisateur dont le seul but réel était l'exploitation maximale des richesses du pays conquis.

Cette situation dura jusqu'au deuxième conflit mondial, auquel ces

peuples colonisés durent participer d'une manière ou d'une autre et qui constatèrent que les puissances coloniales n'étaient pas invincibles. Cette prise de conscience fut partagée par l'ensemble de leurs sociétés qui revendiquèrent, à leur tour, le droit de disposer d'elles-mêmes. Ainsi, naquit le mouvement mondial de la décolonisation. Commencé pour l'empire colonial français, en 1944, en Indochine, il se termina, par l'indépendance de l'Algérie, le 3 juillet 1962.

Nous diviserons notre brève étude de cette dernière en trois points : l'Algérie avant 1954, l'insurrection algérienne de 1954 à 1958, la résistance française à la guerre coloniale et l'indépendance de l'Algérie.



- | | |
|--|---|
| Oran Capitale de beylicat |  Régions sous la domination d'Abd el-Kader |
|  Débarquement du corps expéditionnaire français (1830) |  Acquisitions françaises de 1835 à 1847 |
|  Établissements français de 1830 à 1835 |  Expédition française de 1839 |
|  Expéditions françaises contre Constantine (1836, 1837) |  Acquisitions françaises de 1848 à 1870 |

Ordinairement, quand on évoque, en France, la guerre d'indépendance de l'Algérie, on la fait démarrer avec les événements de la Toussaint 1954. On souligne aussi, la surprise et surtout l'indifférence qu'ils suscitèrent, en Algérie même et surtout en métropole, à cette date. Ce n'est plus le cas, aujourd'hui, car les recherches qui ont été faites par les historiens pour comprendre ce conflit, fortement marqué par des passions qui ne sont toujours pas éteintes de nos jours¹, indiquent que plusieurs événements annonciateurs de cette insurrection avaient eu lieu bien avant 1954, à commencer par ceux du 8 mai 1945, dans le Constantinois, à Sétif et Guelma.

Pourtant tous les élèves français apprenaient que « l'Algérie ne forme avec la France qu'une seule et même nation » et que les métropolitains « retrouvent en Algérie, à très peu de chose près, leur pays, avec son organisation et ses lois² ». En effet, cette partie de l'empire colonial a un statut particulier. Elle est composée de trois départements français qui abritent une population française non négligeable, près de de 877 000 en 1948³. Certes, minoritaire sur ce territoire, elle reste la seule aussi importante de tous les territoires coloniaux français. Cependant, des témoignages, sur lesquels nous reviendrons, ne donnent pas cette image rayonnante des trois départements français d'Algérie. Ils soulignent une misère de la population autochtone qui ne se mélange pas avec la population européenne, notamment en zone rurale où réside la majorité de la population algérienne⁴. Cette distance spatiale, culturelle, religieuse et sociale contribue à une incompréhension réciproque entre Européens et natifs. Elle explique, sans doute pour une part, que des manifestations revendicatives pacifiques, comme celles que nous venons d'évoquer, peuvent rapidement tourner à l'émeute.

Alors quelle est, exactement, la situation politique, économique et sociale de l'Algérie avant les événements de la Toussaint 1954 ?

Pour essayer de répondre à cette question, nous rappellerons l'histoire du début de cette colonie française. Puis nous verrons quelle était la condition de la majorité de la population algérienne et enfin quels sont les événements qui ont conduit au soulèvement de 1954.

L'une des plus vieilles colonies françaises 1830-1936

Les relations françaises avec l'Algérie, nécessitées par la régulation du commerce maritime en Méditerranée, sont très tendues. Henri III parvient à imposer un consul au dey d'Alger dès 1580. Mais cette procédure ne parvient pas à faire cesser la multiplication des incidents entre marins français et algériens pour contrôler les échanges commerciaux dans cette région. Cette situation ne cesse



Le coup d'éventail d'Hussein Dey en 1827

de perdurer durant les XVII^e et XVIII^e siècles. À tel point que Mazarin (1602-1661), Colbert (1619-1683) et même Napoléon (1769-1829) avaient, un temps, envisagé de conquérir le port d'Alger pour mettre fin à ces affrontements.

Ce n'est qu'en 1830, que Charles X (1757-1836), en grande difficulté politique à l'intérieur de son royaume, tente une diversion en ordonnant la conquête du port algérien. Il veut effacer l'affront qu'il vient de subir par la gifle administrée à son ambassadeur par le dey d'Alger,

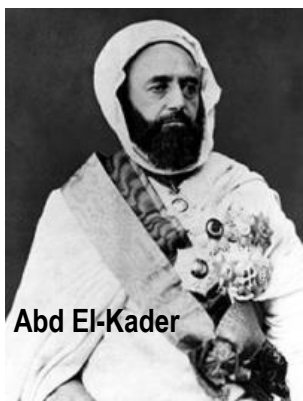
¹ Cf. Raphaëlle Branche, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Paris, Le Seuil, 2005, 445 p

² Cf. Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République*, Robert Laffont, Paris, 2018, p. 630

³ Kamel Kateb, « La gestion statistique des populations dans l'empire colonial français [Le cas de l'Algérie, 1830-1960]. [article] Le cas de l'Algérie, 1830-1960 » in https://www.persee.fr/doc/hism_0982-1783_1998_num_13_1_892 p. 92

⁴ Cette ségrégation s'observe aussi dans les grandes villes comme Alger, Oran ou Constantine.

excédé par les refus de paiement de dettes françaises à l'Algérie⁵.



Abd El-Kader

La prise d'Alger a lieu le 5 juillet 1830, trop tard pour éviter la chute de Charles X, chassé par l'insurrection victorieuse des Trois Glorieuses.

Son successeur, Louis-Philippe (1773-1850), embarassé par cette conquête, envisage de la confier à Méhémet Ali (1760-1849), gouver-

neur de l'Égypte, mais celui-ci décline la proposition, craignant d'indisposer le Royaume-Uni dont il a besoin pour s'émanciper de la tutelle turque. Commence alors, la conquête qui dure plus de 17 ans, contre un adversaire qui ne reconnaît que difficilement sa défaite. L'émir Abd El-Kader (1808-1883), se rend épuisé, après 15 ans de résistance qui ont écrasé son peuple en butte avec une armée coloniale qui n'a reculé devant aucun massacre pour arriver à ses fins⁶.

C'est la Seconde République qui fait de ce territoire, trois départements français pour donner à ses habitants d'origine française ou européenne les mêmes droits civiques qu'aux métropolitains mais en excluant les natifs de ces dispositions⁷. Toutefois, après la révolte parisienne de juin 1848, l'Algérie devient une terre de déportation et d'incarcération pour les insurgés parisiens et les opposants au régime impérial, après 1852. L'extension de la colonisation se poursuit jusqu'en 1851, où les dernières terres insoumises de Kabylie tombent dans le domaine colonial. Depuis son début, la conquête est administrée par des gouverneurs militaires qui s'opposent à l'extension de la colonisation voulue par les colons les plus riches pour augmenter leurs fortunes. Cette situation amène Napoléon Bonaparte à intervenir en souhaitant l'avènement d'un « Royaume arabe⁸ ».

Il soutient ses militaires contre les prétentions du grand

colonat et réaffirme qu'il entend mener une politique de « parfaite égalité » entre Européens et natifs algériens. Deux sénatus-consultes confirment ses dispositions : celui du 22/4/1865 qui rend les tribus « propriétaires incommutables de leurs terres » et celui du 14/7/1865 qui laissait aux Algériens le libre choix de la nationalité française tout en leur assurant les droits civils français, sans aucune condition. Toutefois, les natifs ne devaient être représentés dans les conseils municipaux qu'à hauteur de 30 % de la représentation totale des élus de ces assemblées. De même, dans les conseils généraux, qui comptent 30 membres, seuls 5 peuvent représenter ces derniers. Les prises de position de l'opposition libérale au corps législatif, emmenée par Jules Favre (1809-1880), qui craignent « l'envahissement de l'élément indigène » soulève la protestation des notables musulmans et préparent la future insurrection de 1871⁹.

L'Empire s'effondrant, deux soulèvements éclatent à Alger. Une première Commune qui est à rattacher avec les mêmes événements qui se produisent à Paris et qui se termine assez rapidement. La seconde est plus tardive et occupe toute la fin de l'année 1871. Elle est provoquée par la décision des élus d'origine européenne, dans les différentes assemblées territoriales, de procéder à des annexions de terres appartenant aux communautés musulmanes selon leur droit coutumier. La révolte a surtout lieu en Kabylie où 500 000 hectares très bonnes terres sont confisqués. Elle est menée par le *bachagha* Mokrani qui est tué, en mai 1871, par les troupes françaises. Sa tribu se rend trois mois plus tard. Cette révolte est la dernière de cette importance, jusqu'en 1954. Mais la III^e République ne réussissant pas à améliorer le sort des natifs et poursuivant la gestion des régimes précédents essuie plusieurs révoltes paysannes. Elles sont liées aux partages des terres, à l'inégalité politique et sociale entre tous les citoyens de ce territoire et à la misère inextricable qui en découle pour la majorité de la population arabe du pays.

⁵ Cet incident a lieu en 1827 et le consul français Pierre Deval (1758-1829) est rappelé en métropole. Il était connu, des deux côtés de la Méditerranée, pour ses indécidations financières.

⁶ Cf. Renaud de Rochebrune, Benjamin Stora, *La guerre d'Algérie vue par les Algériens T.1*, Denoël, Paris, 2011. P. 38-41. Le souvenir du Général Bugeaud (1784-1849) qui mène cette conquête, reste à jamais, pour les Algériens, celui d'un abominable massacreur et non celui du débonnaire « pacificateur » chanté dans certaine romance française. Cf. aussi, Bernard Droz, Evelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 1982, p. 15-16.

⁷ Maurice Agulhon, *1848 ou l'Apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Seuil, 2002, p.148

⁸ Cf. Ibid. p.

⁹ Cf. François Caron, *La France des patriotes*, Paris, Fayard, 1985, p.144-147

La loi Warnier (1873) destinée à régir les terres indivises se révèle un instrument de dépossession des terres appartenant aux fellahs ou à leur communauté sous la « pression » du grand colonat¹⁰. Elle est aggravée par l'interdiction faite aux cadis¹¹ d'intervenir dans toutes les questions afférentes aux affaires immobilières.

Enfin, le Code de l'indigénat¹² édicté en 1881, parachève cette construction conçue à l'unique intérêt des colons, petits ou grands, unis par les mêmes intérêts au détriment des agriculteurs et bergers locaux. Cette situation plonge les populations rurales natives dans une précarité qui les rend vulnérables aux épidémies et famines locales, jusqu'en 1920. Cependant, en 1900, une loi accorde à l'Algérie la reconnaissance de la personnalité civile et un budget particulier pour l'exercer, premier maillon d'une certaine autonomie par rapport au fonctionnement administratif de la métropole.

En 1911, l'institution du service militaire pour les jeunes Algériens provoque le départ de nombre d'entre eux vers les pays limitrophes, pour y échapper. Cependant, ils fournissent 173 000 militaires pendant le premier conflit mondial dont 25 000 meurent sur les champs de bataille de cette guerre. 190 000 autres viennent, alors travailler en France. C'est seulement en 1919, qu'une loi électorale élargit la représentation des Algériens, tout en les maintenant dans la minorité de sièges vis-à-vis des représentants français, dans les conseils généraux et délégations financières. Cette année-là, l'émir Khaled (1875-1936), descendant d'Abd El-Kader, fonde l'*Ikdam*, revue qui fait la promotion de son mouvement et de son programme revendicatif¹³. Il est élu, en 1919, puis en 1920 au conseil général et à la délégation financière d'Alger, déclenchant l'ire des dirigeants du parti colonial qui réclament aussitôt l'abrogation des nouvelles lois électorales de 1919. Accusé de s'être saisi des « principes wilsoniens pour revendiquer l'indépendance de l'Algérie », l'émir Khaled n'admet qu'une seule revendication, celle de la présence d'un délégué des natifs d'Algérie dans la délégation française présente à Versailles. Finalement, abandonné par les élus indigènes qui cèdent aux pressions du parti colonial et malgré le soutien très large

des Algériens dont il bénéficie, l'émir est exilé en Syrie où il finit ses jours. Cependant, sa popularité et son mes-



Messali Hadj

sage ne tardent pas être repris par de jeunes Algériens qui s'organisent pour revendiquer l'indépendance de l'Algérie.

D'abord sous l'influence de la Section française de la III^e Internationale, qui rassemble à Paris, un congrès des travailleurs nord-africains, en 1923, où participent des militants qui fondent, en 1926, l'Étoile nord-africaine (ENA). À sa tête, Messali Hadj (1898-1974) réclame l'indépendance de l'Afrique du Nord. Ouvrier dans la banlieue parisienne, militant assidu, très bon orateur, il rassemble autour de lui une organisation qui popularise les thèmes d'un programme pour accéder à l'indépendance. Il réclame en particulier la création d'une assemblée constituante élue au suffrage universel, la terre aux fellahs, et la remise en toute propriété, des banques, des mines, des chemins de fer, des ports, et de tous les services publics que détient la France, à la nouvelle entité algérienne ainsi créée. Bien qu'adhérant du Front populaire, l'ENA refuse de s'allier avec l'Organisation des élus algé-



Abd El-Hamid Ben Badis

riens, les oulémas et les communistes qui fondent un Congrès musulman algérien. Il s'en démarque pour soutenir l'avènement d'un État musulman et prolétarien. L'ENA, dissoute en 1937, par décret du gouverneur de l'Algérie, est remplacée par la fondation du Parti populaire algérien (PPA). Les oulémas, guidés par le cheikh Abd El-Hamid Ben Badis (1889-1940), grande figure de l'islam maghrébin, se fédèrent en une association qui promeut l'enseignement de cette religion dans des écoles ou des

¹⁰ Cf. https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1975_num_57_1_1969#rural_0014-2182_1975_num_57_1_T1_0064_0000

¹¹ Magistrats musulmans.

¹² Loi d'exception, valable seulement dans le cadre de l'empire colonial qui dépouillait les natifs de tous les droits fondamentaux et constitutionnels. Abolie en 1944, elle resta appliquée dans les faits jusqu'en 1962.

¹³ Cf. https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1971_num_9_1_1099 p. 33-34

medersas qu'elle fonde. Elle soutient une politique réformiste et nationaliste.

Enfin, Maurice Thorez (1900-1964) reconnaît, en février 1939, « une nation en formation » en Algérie. Dans l'intervalle le projet Blum-Viollette, repoussé en 1938, est finalement mis en place en 1944 par le général de Gaulle. Il vise à donner la nationalité française à 25 000 Algériens.

La situation de l'Algérie au sortir du deuxième conflit mondial

La population algérienne avait été très surprise par la défaite française de 1940, quand elle en fut informée. Le bombardement de la flotte française, dans le port de



Ferhat Abbas

Mers-El-Kébir, le 3 juillet 1940, par la flotte anglaise finit de rallier la population d'origine européenne au régime de Vichy¹⁴. La population native s'y montre totalement indifférente. Conserver l'empire colonial, et donc l'Algérie, reste la préoccupation des deux camps qui divisent la France, à partir de juin 1940.

Pour le gouvernement de Vichy celui-ci doit aider la France à se reconstruire après sa défaite. Pour de Gaulle et la France libre, la guerre étant mondiale, l'empire colonial français doit prendre sa part aux côtés des alliés démocratiques dans la lutte contre l'Allemagne nazie et ses alliés dictatoriaux. Cependant, l'Algérie comme la majeure partie de l'empire reste fidèle au gouvernement de Vichy¹⁵. La très grande majorité de la population algérienne reste dans l'ignorance totale de l'évolution du conflit mondial. Les leaders indépendantistes, Messali Hadj et Ferhat Abbas (1899-1985) sont approchés par les envoyés du gouvernement de Vichy et des Allemands

mais refusent leurs avances¹⁶. Si une partie de la population algérienne a pu croire à la propagande vichyste, elle déchantait rapidement et doit subir l'essentiel des restrictions et pénuries inhérentes à la politique colonialiste de Vichy. Le Code de l'indigénat est réactivé¹⁷. La misère se perpétue et s'aggrave surtout pour la population rurale. Surpris par le débarquement américain du 8 novembre 1942, les différents clans français se disputent le pouvoir, à Alger. Cependant, Ferhat Abbas a l'oreille des Américains et revendique, dans un texte intitulé « *Le Manifeste du peuple algérien* », un État algérien autonome reconnu et protégé par la France. Ce texte est bientôt accompagné d'un programme de réforme du statut colonial de l'Algérie. Toutefois, l'ensemble de la population algérienne, Européens comme natifs, est mise à contribution pour reconstituer une armée française qui rentre en guerre aux côtés des alliés anglo-américains contre l'Allemagne, dès 1943. Elle prend part aux combats qui libèrent l'Italie, dès le début de 1944 et le sud de la France à partir du 15 août de la même année¹⁸. Elle est constituée de 176 500 Français d'Afrique du Nord issus des vingt classes mobilisables et 233 000 natifs algériens, marocains et tunisiens. Parmi eux, s'engagent de nombreux militants nationalistes qui, au contact des Américains, vont entrevoir une possibilité de renforcer leur soutien à leur désir d'indépendance. Leur président, Franklin D. Roosevelt (1882-1945), indigné par l'état de pauvreté où il découvre les populations colonisées, les soutient. À Casablanca, en 1942, il considère le sultan Sidi Mohammed (1909-1961) en chef d'État, reléguant le résident général français, Noguès, à l'écart. Soucieux de rendre à la France l'entièreté de son empire, dans le meilleur état possible, le général de Gaulle abroge le Code de l'indigénat et élargit considérablement le corps électoral des natifs algériens et de ses représentants dans les diverses instances de l'administration territoriale, dès mars 1943¹⁹. Il évoque vaguement l'avenir de l'empire colonial français dans un discours à Brazzaville, en janvier 1944,

¹⁴ Cf. Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, T2, Paris, Fayard, 1991, p.356 et aussi Yves Courrière, *La guerre d'Algérie*, Paris, R. Laffont, 1990, p.31-32

¹⁵ Sauf l'Afrique équatoriale française et les îles du Pacifique, *Ibid.* p. 357-358

¹⁶ *Ibid.* p.359

¹⁷ Cf. Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française (1815-1962)* T.2, Paris, Fayard, 1991, p.372

¹⁸ Des nationalistes algériens appelés à devenir des dirigeants de ce mouvement comme Ahmed Ben Bella (1916-2012) ou Mohamed Boudiaf (1919-1992) ou d'autres comme Alain Mimoun (1921-2013)

¹⁹ Et en décembre 1943, à Constantine²⁰ Le 22 mars 1945 au Caire., elle compte six pays : l'Égypte, le Soudan, la Syrie, la Jordanie, l'Irak et l'Arabie saoudite. D'autres s'y joindront plus tard.

seulement en termes de réforme. Mais en Algérie, au printemps 1944, les événements s'accroissent.

Face au pouvoir des Américains, les Algériens réalisent que la France ne récupérera plus sa puissance supposée d'avant-guerre. Ils peuvent donc espérer plus que quelques réformes qui ne satisferont pas les espoirs qu'ils fondent à la fin de cette guerre, surtout en regard des valeurs qui sont en train d'être affirmées à la conférence internationale de San Francisco (25 avril-26 juin 1945). Elle a pour but de rédiger la Charte des Nations unies.



Signature de la Charte des Nations unies

Celle-ci affirme, dans son article 11, qu'en ce qui concerne la forme du gouvernement des colonies, « *les membres des Nations unies acceptent : [...] b/de développer leur capacité de s'administrer elles-mêmes [les colonies], de tenir compte des aspirations politiques des populations et de les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions...* » Certes, cet article ne parle pas d'indépendance mais institue un processus de contrôle des puissances coloniales qui ont à rendre compte du développement des territoires coloniaux qu'elles contrôlent au Conseil des Nations unies. C'est aussi dans ce contexte que se crée la Ligue arabe²⁰. Aussi, les leaders nationalistes se réveillent-ils. Nous avons vu la première réaction de Ferhat Abbas, après le débarquement américain à Alger. Le gouverneur Peyrouton ne pouvant s'y opposer ne réagit pas. C'est, nous l'avons vu aussi, le général de Gaulle qui y répond par le discours de Constantine. Il est suivi, le 7 mars 1944, de la déclaration d'égalité entre Français non musulmans et Français musulmans. Les musulmans qui n'ont pas en-

core obtenu la nationalité française, acquièrent un droit de vote dans un « second collège » dont les décisions peuvent être soumises à un veto d'un premier, uniquement constitué de citoyens français.

Ferhat Abbas fonde un parti politique logiquement appelé les Amis du manifeste de la liberté (AML). À son premier congrès, il vote une motion soutenant la création d'un « Parlement et d'un gouvernement algériens », sans référence à la France. Les adhésions affluent. Entretemps, le PPA et les oulémas approuvent la déclaration du *Manifeste du peuple algérien*. Mais ils s'opposent à la création du second collège et appellent au boycott de son élection. Messali Hadj, chef du PPA, condamné, en 1941 à 16 ans de travaux forcés est toujours en détention au bagne de Lambèse. Placé en détention surveillée à Reibell, il est transféré à Brazzaville, en même temps que plusieurs militants du PPA arrêtés. Le souvenir de la défaite de la révolte de 1871 les pousse à ne pas attendre la fin du conflit mondial pour exiger l'indépendance du pays. Les militants du PPA et une partie des Amis du manifeste de la liberté (AML), ne veulent pas répéter la même erreur que leurs ancêtres ; un trop grand attentisme. Alors, le 1^{er} mai 1945, la CGT algérienne organise des manifestations, mais elle est largement débordée par les militants nationalistes. Leurs mots d'ordre, sur leurs pancartes indépendantistes sont repris par les manifestants. À Alger, Oran, Blida les manifestations tournent en de violents affrontements. On dénombre plusieurs morts. Les jours suivants plusieurs arrestations sont opérées par la police qui torture certains suspects. Dans la région du Constantinois, la tension est à son comble. Aussi, les responsables indépendantistes du PPA décident une nouvelle manifestation, le 8 mai 1945, pour maintenir la mobilisation et réclamer la libération des prisonniers encore détenus. Mais à Sétif et Guelma, la police locale tire sur les manifestants qui ripostent et s'en prennent aux représentants coloniaux connus. La révolte s'étend les jours suivants dans les campagnes environnantes. L'armée est appelée à la rescousse par les responsables administratifs et politiques. La répression est très dure et largement disproportionnée. Si les insurgés algériens sont responsables du massacre de 120 Européens, la riposte de l'armée coloniale est d'une violence qui coûte

²⁰ Le 22 mars 1945 au Caire., elle compte six pays : l'Égypte, le Soudan, la Syrie, la Jordanie, l'Irak et l'Arabie Saoudite. D'autres s'y joindront plus tard.

aux natifs de la région entre 1 500 et 45 000 morts. Les moyens employés pour rétablir l'ordre relèvent largement d'une initiative de temps de guerre ; l'aviation et la marine bombardent certains secteurs de la région. À Guelma une milice est montée par le sous-préfet chargée de traquer une liste de suspects²¹ Après de telles mesures, une fracture qui ne refermera plus s'opère entre les po-

pulations natives et celles d'origine européenne. Certains historiens considèrent, depuis les années 1970, que la « Guerre d'Algérie » a bien commencé le 8 mai 1945, dans le Constantinois²². Pourtant, en France métropolitaine, peu de gens sont informés de ce qui se passe et encore moins n'y réagissent.

Les prémices d'un soulèvement inévitable (1945-1954)

Avant de suivre les différents événements qui vont amener au soulèvement, il convient d'examiner quel est le contexte social, économique et institutionnel dans lequel vivent les différentes populations de l'Algérie de 1945 à 1954.

Le tableau suivant nous éclaire sur la situation démographique du pays

| Répartition des populations de l'Algérie selon leur origine, entre 1948 et 1954 ²³ | | |
|---|-----------|-----------|
| | 1948 | 1954 |
| Français | 876 686 | 934 069 |
| Algériens | 7 300 000 | 8 500 000 |
| Total | 8 176 686 | 9 434 069 |

| | | |
|-----------------------------|---------|---------|
| Émigrés algériens en France | 180 000 | 300 000 |
|-----------------------------|---------|---------|

En 1954, 80 % des Français et Européens d'Algérie habitent en ville contre seulement 18 % seulement de musulmans. Le département le plus peuplé est celui de Constantine qui compte 3 424 973 habitants, suivi de peu par celui d'Alger avec 3 110 524 habitants, le troisième, celui d'Oran est nettement le moins peuplé des trois avec 2 173 719 habitants. Le reste de la population se répartit entre les territoires du sud et l'émigration en France. La plus peuplée des villes du pays reste Alger avec 570 000 habitants et une population musulmane de 293 000 personnes qui vient, pour la 1^{re} fois, en 1954, de coiffer en nombre la population européenne depuis la fin

du XIX^e siècle. Dans la ville suivante, Oran, la situation est inverse et c'est la population d'origine européenne, 181 000 habitants, qui reste la plus nombreuse comme dans la plupart des villes d'Algérie, en 1954. L'exception à la règle, concerne Constantine qui avec 144 000 habitants a toujours compté une majorité de musulmans avec 103 000 individus recensés et 41 000 habitants d'origine française ou européenne²⁴. On peut constater à partir de ce tableau que ce sont les populations musulmanes qui soutiennent l'augmentation de la population. Elle s'accroît 2,5 fois plus vite que la population française. La raison en est la réduction de la mortalité infantile, l'augmentation de la natalité (de 211 à 406 pour 10 000 habitants), ainsi que la chute de la mortalité (de 198 à 126 pour 10 000 habitants). 300 000 enfants naissent chaque année à partir de 1950. C'est un succès du système de santé que les Français mettent en chantier en métropole et qui, appliqué en Algérie, a permis de combattre efficacement les épidémies et un meilleur traitement sanitaire des populations algériennes indigentes qui découvrent les bienfaits de l'hôpital.

La population d'origine française est, à plus de 80 %, née en Algérie et 40 % d'entre eux ont moins de 20 ans. Loin d'être seulement des descendants des déportés de 1848 ou de 1871, la plupart sont originaires du bassin méditerranéen (Espagne, Italie, Malte ou Grèce). Très minoritairement employés dans l'agriculture (moins de 10 %) ils sont des petits fonctionnaires (29 %), employés, commerçants-artisans (14 %), ouvriers, techniciens, cadres subalternes ou supérieurs (44 %), membres des professions libérales (4 %)²⁵.

²¹ Cf. Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République*, op.cit. p. 637

²² Cf. Bernard Droz et Evelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Le Seuil, 1982, p.33

²³ Les chiffres avancés ici sont tirés d'une étude faite par Jean Despois. « La population algérienne au 31 octobre 1954. » *Annales de Géographie*, t. 65, n°347, 1956. pp. 55-56, https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1956_num_65_347_14352

²⁴ Cf. Jean Despois. La population algérienne au 31 octobre 1954. *Annales de Géographie*, t. 65, n°347, 1956. pp. 55-56. www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1956_num_65_347_14352

²⁵ Cf. Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de 100 ans à nos jours*. Marseille, Agone, 2018, p. 627

Moins bien payés qu'en France, les ouvriers français d'Algérie ont une longue tradition de syndicalisme massif et constituent la majorité de la population active. Ils sont affiliés à la Sécurité sociale qui vient d'être créée en France.

Mais ce n'est pas le cas de la population native qui est victime du chômage sous la poussée de l'exode rural et qui crée ou gonfle les bidonvilles qui entourent les villes du pays. Le taux de chômage atteint 8 % chez eux alors que les Français d'Algérie ne le connaissent pas et qu'en métropole, il ne dépasse guère les 1,6 %. De plus, ils sont souvent exclus du bénéfice des récentes conquêtes sociales (Sécurité sociale, SMIG) dont les patrons français savent bien les exclure²⁶. Cette misère urbaine vient augmenter celle qui est endémique dans les campagnes et qui chasse toujours plus d'agriculteurs de leur misérable exploitation.

L'Algérie, ayant atteint le maximum de ses capacités de production agricole, doit s'industrialiser. Mais elle n'a aucune infrastructure capable de dynamiser cette entreprise, à part le transport ferroviaire. Les différents gouverneurs du pays tentent bien de réunir des fonds à cette fin mais la plupart des budgets attribués pour le faire sont insuffisants quand ils ne sont pas tout simplement supprimés. Les industriels français résistent à l'idée de financer des concurrents de l'autre côté de la Méditerranée. Le pays reste donc sous administré et les promesses de la République sont abandonnées. D'abord le programme de 1944 pour l'éducation des enfants musulmans ne concerne que 436 577 d'entre les deux millions d'enfants d'âge scolaire. Si les 200 000 Français sont tous scolarisés dans 1 400 écoles, moins de 100 000 sur 1 250 000 Algériens sont scolarisés dans 699 écoles. Il faudrait 12 milliards de crédits pour réaliser la scolarisation de tous les enfants d'âge scolaire quand la métropole n'en accorde que ³²⁷ ! La misère des enfants qui fréquentent ces écoles est attestée par les nombreux témoignages des instituteurs qui les reçoivent²⁸. Aussi les différents gouverneurs de l'Algérie qui se succèdent ne peuvent que constater leur échec à plaider la cause de cette colonie.

Mais le mécontentement des Algériens s'exprime à nouveau. En 1947, le nouveau régime de l'Algérie est voté sans le consentement des intéressés ; les représentants

de l'Algérie, pour des raisons divergentes, ont voté contre. Reconnaisant le caractère particulier de l'Algérie, cette dernière reste administrée par un gouverneur disposant du pouvoir exécutif assisté de six membres d'un Conseil de gouvernement dont il en nomme deux et les quatre autres sont élus par l'Assemblée algérienne. Celle-ci, est composée de deux collèges de 60 membres chacun, le 1^{er} représentant le petit million d'Européens, le second les 8 millions de musulmans. Elle a le pouvoir de voter le budget et les impôts y afférant et d'adapter certaines lois métropolitaines au contexte de l'Algérie, sous réserve de l'accord du Parlement français. Inutile de préciser que les Européens d'Algérie ne se contentent pas d'un tel régime pour gouverner la colonie, ils exercent des pressions répétées pour disposer de gouverneur et préfets qui leur soient favorables. Certains, comme René Mayer (1895-1972), député radical de Constantine et ministre des Finances, n'hésitent pas à demander le renvoi de gouverneurs qui ne leur conviennent pas comme Yves Chataigneau (1891-1969), qu'ils surnomment « Chataigneau ben Mohammed ». Dans ces conditions, le nouveau gouverneur, Marcel-Edmond Naegelen, qui ne connaît pas l'Algérie mais est chargé de « reprendre la situation en main » doit organiser les élections à l'Assemblée algérienne qui ont été ajournées. Elles sont fixées aux 4 et 18 avril 1948. Elles tournent à la mascarade. Dans le 2^{ème} collège, 41 des sièges sont « conquis » par les candidats de l'administration. Neuf sièges reviennent aux messalistes mais seuls, 5 d'entre eux pourront siéger, les autres étant emprisonnés parmi les 32 arrêtés sur les 56 candidats de ce parti, pendant la campagne électorale. 8 sièges reviennent à l'UDMA. (Union démocratique du manifeste algérien). 2 sont conquis par des indépendants socialistes. Mais comme on l'a vu la campagne a été très tendue et le jour du vote l'administration a multiplié les complications pour aller voter : barrages routiers, déplacements de bureau de



de l'Algérie, pour des raisons divergentes, ont voté contre. Reconnaisant le caractère particulier de l'Algérie, cette dernière reste administrée par un gouverneur disposant du pouvoir exécutif assisté de six membres d'un Conseil de gouvernement dont il en nomme deux et les quatre autres sont élus par l'Assemblée algérienne. Celle-ci, est composée de deux collèges de 60 membres chacun, le 1^{er} représentant le petit million d'Européens, le second les 8 millions de musulmans. Elle a le pouvoir de voter le budget et les impôts y afférant et d'adapter certaines lois métropolitaines au contexte de l'Algérie, sous réserve de l'accord du Parlement français. Inutile de préciser que les Européens d'Algérie ne se contentent pas d'un tel régime pour gouverner la colonie, ils exercent des pressions répétées pour disposer de gouverneur et préfets qui leur soient favorables. Certains, comme René Mayer (1895-1972), député radical de Constantine et ministre des Finances, n'hésitent pas à demander le renvoi de gouverneurs qui ne leur conviennent pas comme Yves Chataigneau (1891-1969), qu'ils surnomment « Chataigneau ben Mohammed ». Dans ces conditions, le nouveau gouverneur, Marcel-Edmond Naegelen, qui ne connaît pas l'Algérie mais est chargé de « reprendre la situation en main » doit organiser les élections à l'Assemblée algérienne qui ont été ajournées. Elles sont fixées aux 4 et 18 avril 1948. Elles tournent à la mascarade. Dans le 2^{ème} collège, 41 des sièges sont « conquis » par les candidats de l'administration. Neuf sièges reviennent aux messalistes mais seuls, 5 d'entre eux pourront siéger, les autres étant emprisonnés parmi les 32 arrêtés sur les 56 candidats de ce parti, pendant la campagne électorale. 8 sièges reviennent à l'UDMA. (Union démocratique du manifeste algérien). 2 sont conquis par des indépendants socialistes. Mais comme on l'a vu la campagne a été très tendue et le jour du vote l'administration a multiplié les complications pour aller voter : barrages routiers, déplacements de bureau de

²⁶ Cf. Georgette Elgey, *Histoire de la IV^{ème} République*, op.cit., Paris. Robert Lafont. p. 649-650

²⁷ Ibid. p.656-657

²⁸ Louis Rigaud, « Vie et militantisme en Algérie de 1922 à 1964 », *Cahier du Centre Fédéral de la FEN*, N°12, février-mars 1995, p.32

vote, expulsion d'assesseurs des bureaux de vote dont un député à l'Assemblée nationale, Ferhat Abbas lui-même. À Blida le candidat de l'UDMA qui a recueilli 2791 voix au 1^{er} tour n'en a plus que 16, au second tour. Si de tels faits ne soulèvent aucun étonnement dans la presse métropolitaine quelques-uns les remarquent tout de même : la presse communiste, *Franc-tireur* ou *Combat* et même Guy Mollet. Néanmoins, devant un tel déni de démocratie et mépris de ses propres lois, les nationalistes qui préconisent la révolte armée deviennent de

Krim Belkacem



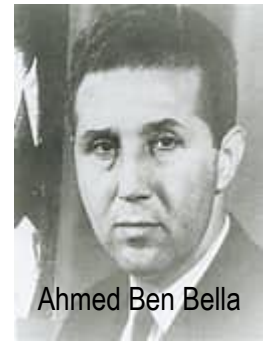
plus en plus crédibles, sinon audibles. Dès la première réunion de cette assemblée, les députés européens empêchent les représentants du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) de protester contre les conditions de l'élection. Ces derniers quittent la salle., suivis par ceux de l'UDMA. Des actions armées ne tardent pas à se pro-

duire d'abord en Kabylie, et l'on commence à parler d'un certain Krim Belkacem (1922-1970) qui a refusé de se rendre à une convocation judiciaire, le 23 mars 1947 et s'est installé dans la clandestinité. Il n'est bientôt plus le seul et des maquis épars se multiplient en Kabylie, dans les Aurès et même en Oranie. De son côté, Messali Hadj, de retour de captivité à Brazzaville est rentré en Algérie et y organise une série de meetings où il réclame l'indépendance de la colonie devant des foules nombreuses, notamment en Kabylie. Les autorités procèdent à de nombreuses arrestations. Cependant, à l'intérieur du MTLD, des militants ayant à leur tête Mohamed Belouizdad (1924-1952) secondé par Aït Ahmed (1926-2015) fondent l'Organisation spéciale dont le but est de préparer l'insurrection armée qu'ils envisagent pour 1949.



Aït Ahmed

Rejoints par d'anciens soldats qui ont fait les campagnes d'Italie et de France, comme Ahmed Ben Bella (1916-2012), ils s'organisent clandestinement sur un mode qui rappelle celui de la Résistance française. Cependant, pour obtenir ne serait-ce



Ahmed Ben Bella

que des armes il leur faut trouver un financement. Ils organisent un cambriolage de la poste d'Oran en avril 1949. L'affaire échoue et l'enquête de police qui suit met à jour l'organisation qui est démantelée par des arrestations ou par des fuites à l'étranger ou dans les maquis. L'échec pour les nationalistes partisans de l'insurrection armée est patent et les débats à l'intérieur du MTLD tournent à l'affrontement. Néanmoins, l'agitation et les révoltes sporadiques continuent comme dans les Aurès en 1951, à Philippeville en 1952 ou à Nedromah en 1953. Messali Hadj, continue à « fanatiser » les foules, ainsi à Orléansville, en 1952. Il est alors arrêté et envoyé en résidence forcée à Niort. Mais les divergences entre la majorité, légaliste, qui a conquis le comité central du MTLD²⁹, en 1953 et son chef charismatique qui le reconquiert, en mars 1954, agacent les partisans de l'insurrection. D'autant que ces derniers ont déjà pris contact avec l'Istiqlal marocain et le Néo Destour tunisien³⁰ pour fonder le Comité de libération du Maghreb, au Caire, le 4 avril 1954. Il a pour but de conquérir l'indépendance des trois pays par la force si nécessaire. Le 7 mai 1954, Diên Biên Phu tombe. La défaite française et la fin de la présence coloniale française en Indochine les convainquent de déclencher, à leur tour, l'insurrection. En juin 1954, vingt-deux militants, survivants de l'OS, se réunissent à Alger et chargent Mostepha Ben Boulaïd (1917-1956), Mohamed Boudiaf (1919-1992), Mourad Didouche (1927-1955), Rabah Bitat (1925-2000) et Larbi Ben M'Hidi (1923-1957) de préparer l'insurrection. Elle est prévue pour la Toussaint de la même année.

²⁹ D'où leur appellation « les centralistes ». Ces derniers vont se rallier, pour une large part, aux insurgés après la Toussaint 1954.

³⁰ Partis indépendantistes de ces pays qui sont déjà passés à l'action violente dans leur pays respectif pour exiger leur indépendance. Subissant un statut de mandat, leur revendication sur le plan du droit international est inattaquable. Les pays mandataires doivent rendre des comptes à l'ONU sur la gestion de leur mandat et cette institution est éventuellement habilitée à statuer sur la demande d'indépendance du pays sous mandat.

Conclusion

La révolte de la Toussaint 1954 est la suite logique des événements de Sétif et Guelma, en 1945. Les gouvernements de la IV^e République n'ont pas voulu se débarrasser sérieusement des institutions coloniales qui régissaient ces trois départements. Ils ne pouvaient que s'exposer à la réaction violente de la grande majorité de la population qu'elle privait de la justice et des droits les plus élémentaires de l'individu. L'insurrection est donc parfaitement prévisible, dès 1945. Les signes annonciateurs de celle-ci étaient présents depuis la fin de la conquête de ce pays, qui n'a jamais admis sa soumission. Si le pays a pu connaître des améliorations économiques, celles-ci n'ont pas concerné la majorité de la population native, ni l'ensemble des régions constituant le pays. Ces éventuelles réussites (transports terrestres et maritimes, agriculture) ne servaient qu'à une exploitation plus poussée de ses ressources naturelles, jointe à celle de la population locale. Elles n'étaient qu'aux seuls bénéficiaires du pays conquérant et de ses ressortissants. Le peuple natif se vit dépouillé de son faible patrimoine agricole, exclu de la vie politique et démocratique du pays et de ses institutions politiques, sociales et culturelles, dans sa grande majorité. La violence coloniale, répétée depuis plus d'un siècle, ne pouvait que susciter sa révolte exacerbée qui prend naissance, en 1954, alors que d'autres pays colonisés, voisins ou en Asie, ont déjà montré qu'il y avait une issue possible par cette voie.



Six chefs du FLN avant le déclenchement de la « Révolution du 1^{er} novembre 1954 ».
Debout, de gauche à droite : Rabah Bitat, Mostefa Ben Boulaïd, Didouche Mourad et Mohammed Boudiaf.
Assis : Krim Belkacem à gauche, et Larbi Ben M'Hidi à droite.



édité par le CREAL76 , mars 2022

Comité de réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime

www.creal76.fr

creal76@creal76.fr